

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAL

Séance du Mercredi 30 Novembre 2022

Objet : Convention mise à disposition terrain SAG Front de Neige

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 Novembre à 18 h 30,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à
Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaients présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Marjolaine LEVEQUE
Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Laurène CAUL-FUTY,
Jeanne VAUTHAY

Etaients excusés : Kader KHADRAOUI, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTX,
Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 23/11/2022

Présents : 7

Date d'affichage : 24/11/2022

Votants : 7

Votes pour : 7

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Syndical le projet de convention proposé par la SAG pour la mise à disposition d'un terrain situé à Flaine front de Neige.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité autorise Monsieur le Président à signer cette convention avec la SAG.

Pour copie conforme au registre

Le Président, Johann RAVAILLER

